

Image not found or type unknown



accident materiel avec un permis conduire perimé

Par **panatinaikos**, le **02/12/2019 à 11:13**

Bonjour !
Un conducteur ayant occasionné un accident matériel de la circulation routière et lors de la déclaration initiale à l'assurance il est constaté que son permis de conduire est périmé depuis 01 mois ? Que doit-il faire ? Peut-il aspirer à un dédommagement de son assurance ? Merci de la réponse. Cordialement.

Par **morobar**, le **02/12/2019 à 11:19**

Bonjour,
Pas de permis en cours de validité au moment du sinistre ==> pas d'assurance.